

Termes de référence (TDR)

Services de conseil pour l'audit externe pour les années (2019 - 2023 inclus) à 2025

Historique

GiveDirectly est une organisation internationale à but non lucratif constituée aux États-Unis. La mission de GiveDirectly est de réduire la pauvreté en apportant une aide financière directement aux plus démunis et en leur permettant - et non au donateur - de choisir où ils investissent.

GiveDirectly envoie de l'argent directement aux personnes vivant dans l'extrême pauvreté, sans conditions.

GiveDirectly est la première - et la plus grande - organisation à but non lucratif qui permet aux donateurs d'envoyer de l'argent directement aux plus pauvres du monde. Nous pensons que les personnes vivant dans la pauvreté méritent la dignité de choisir elles-mêmes la meilleure façon d'améliorer leur vie - l'argent liquide permet ce choix. GiveDirectly a distribué 580 millions de dollars à près de 1,4 million de personnes au cours de la dernière décennie. GiveDirectly a réussi à distribuer de l'argent à des bénéficiaires dans des camps de réfugiés, des quartiers urbains informels et des villages isolés disposant de peu d'électricité, en étendant son action à onze pays.

GiveDirectly est principalement financé par des dons de particuliers et des subventions de fondations. Les dons des particuliers, qui passent par le site web ou par des chèques envoyés par la poste, sont distribués aux ménages bénéficiaires et comprennent le coût de l'inscription et du suivi des ménages. Les subventions des fondations peuvent être distribuées de la même manière ou être destinées à un usage plus spécifique. Les subventions de la fondation financent aussi généralement les activités de collecte de fonds de GiveDirectly.

GiveDirectly au Maroc est un bureau de mise en œuvre du programme qui a été enregistré et incorporé pour fonctionner comme une succursale le 25 octobre 2019 sous le numéro d'enregistrement 140887. Les revenus pour les programmes de soutien aux pays sont envoyés par le siège social.

Appel d'offres pour des services de conseil

GiveDirectly invite les cabinets compétents à soumettre leurs propositions pour réaliser un audit externe pour la période se terminant le 31 décembre 2023 (Couvrant les dépenses du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023) ; et les exercices financiers se terminant le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025.

L'objectif de cette consultance

L'objectif de l'audit externe est d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur les états financiers sur la base de leur audit effectué conformément aux normes ISA (normes internationales d'audit) et aux normes internationales d'information financière pour les petites et moyennes entités (IFRS pour les PME).

Étendue de l'audit

L'audit sera effectué conformément aux normes spécifiées ci-dessus et comprendra les tests et les procédures de vérification que les auditeurs jugeront nécessaires en fonction des circonstances. Lors de l'audit, une attention particulière doit être accordée aux éléments suivants :

- A. Confirmer que les états financiers ont été préparés conformément à des pratiques comptables acceptables et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière de l'entité à la fin de l'exercice ;
- B. Effectuer les tests de transactions nécessaires, afin d'obtenir une compréhension du système comptable, d'évaluer son adéquation en tant que base pour la préparation des états financiers et d'établir si des enregistrements adéquats ont été maintenus comme l'exigent le manuel et les politiques financières ;
- C. Confirmer que, bien que la responsabilité de la prévention des irrégularités et des fraudes incombe à l'équipe de direction, l'audit a été planifié de manière à pouvoir raisonnablement s'attendre à la détection d'inexactitudes significatives dans les états financiers ;
- D. indiquer dans quelle mesure il s'est appuyé sur les travaux de l'audit interne ;
- E. confirmer que les fonds ont été utilisés conformément aux règles applicables des donateurs concernés, avec un souci d'économie et d'efficacité, et qu'ils n'ont été utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils étaient prévus et conformément aux conditions dans lesquelles le financement a été fourni ; et
- F. Confirmer que toutes les pièces justificatives, tous les registres et tous les comptes nécessaires ont été tenus pour toutes les activités. Des liens clairs doivent exister entre les livres comptables et les états financiers présentés.

Le champ d'application défini ci-dessus ne limite en rien les procédures d'audit ou les techniques que l'auditeur peut souhaiter utiliser pour se forger une opinion sur les états financiers contrôlés. Vous ne serez pas tenu d'établir des rapports spéciaux au-delà des contrôles légaux. Nous pourrions en discuter séparément si de telles obligations se présentent.

États financiers

- 1) Les états financiers à auditer comprennent :
- 2) un état des recettes et des dépenses
- 3) Un état de la situation financière ;
- 4) Un état des variations du solde des fonds ;
- 5) un état des flux de trésorerie ; et
- 6) Les principes comptables adoptés et les notes explicatives.

Livrables

L'auditeur doit présenter une opinion sur les états financiers préparés par l'équipe de direction, ainsi qu'une lettre de recommandation.

Qualification et expérience de l'auditeur

- L'audit sera réalisé par un cabinet d'experts-comptables possédant des qualifications professionnelles internationalement reconnues et une connaissance des normes IFRS pour les PME en particulier.
- Le cabinet doit avoir une expertise du secteur non lucratif et des organisations de notre taille. En outre, l'équipe d'audit dans son ensemble aura une expérience appropriée en matière d'audits d'opérations d'aide extérieure financées par les donateurs.
- Les cabinets novateurs et axés sur la technologie offrant une valeur ajoutée supplémentaire à l'audit seront particulièrement appréciés ; et
- Le cabinet d'audit et les auditeurs doivent être indépendants de tous les aspects de la gestion ou des intérêts financiers de l'organisation.

Conditions d'éligibilité

- Registre de commerce
- Attestation de régularité fiscale
- Profil de l'entreprise
- Certificat de TVA, le cas échéant
- Coordonnées bancaires et acceptation d'une période de crédit de 30 jours.

Proposition technique :

La manifestation d'intérêt doit répondre clairement aux termes de référence et démontrer clairement

- une solide compréhension et une capacité à répondre aux exigences de la mission ;
- l'adéquation à la mission (par exemple, la capacité et l'expertise institutionnelles, y compris au moins trois exemples d'expériences antérieures pertinentes de missions similaires qui ont été menées à bien dans les délais et à la satisfaction du client, ainsi que les CV du personnel clé mettant en évidence les travaux antérieurs pertinents et le niveau d'ancienneté) ;
- une expérience de travail avec des programmes financés par des donateurs ; et
- Un aperçu de la méthodologie qui sera utilisée pour exécuter la mission.

Proposition financière :

- La proposition financière doit comprendre une ventilation des honoraires et des dépenses liées au projet. La proposition financière de l'auditeur doit donc inclure tous les coûts liés aux honoraires et aux dépenses de personnel, y compris la TVA et toute autre taxe applicable. La proposition financière doit être exprimée en dollars américains.

Candidature : Les cabinets intéressés doivent soumettre les documents suivants par courriel à l'adresse procurement.morocco@givedirectly.org en mentionnant les services d'audit externe dans l'objet.

Date limite de soumission des propositions : 5 décembre 2023

Veillez noter que toutes les candidatures doivent être soumises en anglais. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien et une présentation de la proposition, qui se dérouleront également en anglais. Note : Les candidats présélectionnés seront invités à participer à un appel pour présenter et clarifier leurs idées.